

# **PARTI VERT DU QUÉBEC**



## **PLATEFORME ÉLECTORALE NATIONAL**

**2014**

### ***L'OPTION ÉCO-SOCIALISTE POUR LE QUÉBEC***

**Adoptée par le Conseil national du Parti vert du Québec  
Mars 2014**

## Table des Matières

<b>1. ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE ET RESSOURCES NATURELLES</b>	<b>3</b>
1.1 Changements climatiques et qualité de l'air	3
1.2 Transport	3
1.3 Agriculture et Alimentation	5
1.4 Forêts	6
1.5 Ressources minières et redevances	6
1.6 Eau	7
1.7 Pétrole et gaz	7
1.8 Énergie nucléaire, uranium et terres rares	8
1.9 Hydro-Québec	8
1.11 Technologies vertes et recyclage	9
<b>2 DÉMOCRATIE ET SOCIÉTÉ</b>	<b>12</b>
2.1 Question nationale	12
2.2 Réforme des institutions démocratiques	12
2.3 Décentralisation administrative : pouvoir aux municipalités	13
2.4 Immigration	13
2.5 Droits des Premières Nations	14
2.6 Droits des minorités et position sur la Charte	14
2.7 Droits des LGBTQA	15
2.8 Condition féminine	16
2.9 Droits des animaux : mettre fin à la cruauté	17
<b>3. ÉDUCATION ET CULTURE</b>	<b>18</b>
3.1 Éducation post-secondaire et gratuité scolaire	18
3.2 Recherche et formation continue	18
3.3 Éducation primaire et secondaire	18
3.4 Protection du français et des cultures minoritaires, y compris autochtones	19
<b>4. JUSTICE SOCIALE</b>	<b>20</b>
4.1 Revenu minimum garanti	20
4.2 Conditions de travail	20
4.3 Services aux aînés	21
4.4 Logement social	21
4.5 Garderies publiques	22
4.6 Justice et sécurité publique	22
<b>5. SANTÉ</b>	<b>24</b>
5.1 La santé pour tous	24
5.2 Prévention	24
5.3 Assurance-médicaments	24
5.4 Santé mentale	25
5.5 Sport	25
<b>6. ÉCONOMIE ET EMPLOI</b>	<b>26</b>
6.1 Création d'emplois	26
6.2 Réforme fiscale	27
6.3 Hausser les impôts des grandes entreprises	27
6.4 Taxe sur le carbone	28
6.5 Finance Publiques	28
6.6 Caisse de Dépôt et Placement du Québec	28
6.7 Libre-échange	29

## **1. ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE ET RESSOURCES NATURELLES**

### **1.1 Changements climatiques et qualité de l'air**

Selon nous le moment est venu de poser des gestes drastiques afin de réduire nos émissions de gaz à effet de serre pour lutter contre les changements climatiques. Il est également important de lutter contre la pollution atmosphérique venant de produits toxiques qui mettent notre santé en péril. Le consensus scientifique est indéniable : nous devons agir immédiatement et de manière résolue si nous voulons renverser la vapeur avant qu'il ne soit trop tard.

D'ailleurs, nous tenons à souligner l'apport inestimable des scientifiques et des groupes qui œuvrent dans le domaine des changements climatiques et de la protection de l'environnement. Ces acteurs-clés nous permettent d'approfondir notre savoir et nous informent sur des questions cruciales touchant toutes les sphères de l'activité humaine, ce qui nous permet ensuite de prendre des décisions politiques éclairées. Nous nous engageons donc à hausser substantiellement le financement de la recherche et celui des groupes environnementaux, afin qu'ils puissent continuer leur travail si essentiel pour notre planète mais aussi pour notre démocratie.

Le Parti vert du Québec propose outre des mesures-clés, détaillées un peu plus loin, qui nous permettront d'atteindre nos objectifs en ces matières. Ces mesures exigent certainement des investissements massifs, mais elles sont simples, envisageables maintenant et rentables sur le plan économique.

#### *Gratuité des transports en commun*

Le PVQ propose une vaste expansion du réseau de transport en commun, couplée avec l'abolition des tarifs. La gratuité du transport en commun est la meilleure façon de réduire les gaz à effet de serre en réduisant le nombre de voitures sur la route. Rappelons que le secteur du transport est, au Québec, l'un des principaux responsables de nos émissions de gaz à effet de serre. Ces mesures sont détaillées un peu plus bas.

### **1.2 Transport**

L'énorme financement public du réseau routier équivaut à une subvention directe pour ce mode de transport. En ce moment les utilisateurs du transport en commun financent le réseau routier via leurs impôts et leurs taxes municipales. Il faut donc rétablir l'équilibre en renforçant l'aspect utilisateur-payeur (via la taxe sur l'essence, sur le stationnement ou encore par des péages), ce qui nous permettra de mieux financer le transport en commun, qui est beaucoup plus efficace en termes environnementaux mais aussi économiques.

Pour changer notre économie actuelle, nous avons besoin d'éliminer progressivement notre dépendance au pétrole et à l'industrie de l'automobile privée. Selon nous, le Québec devrait procéder à l'expansion drastique du réseau de transport en commun, tout en abolissant les tarifs dès 2016. La gratuité des transports en commun nous

permettra de réduire le nombre de voitures sur les routes, et d'alléger les coûts d'entretien du réseau routier. Éliminons les subventions aux automobilistes, et construisons un système de transport adéquat et gratuit pour tous.

En particulier, le PVQ propose d'investir massivement dans les transports en commun, non seulement urbains mais aussi interurbains. Depuis trop longtemps, les régions du Québec ont subi un manque flagrant en matière de transports en commun. L'accès au transport est également un enjeu de justice sociale. Les citoyens des régions du Québec sont obligés de se déplacer en véhicules privés à leurs frais. Cela joue un rôle important dans les budgets des familles et des individus qui sont obligés d'acheter, d'entretenir, de conduire et d'alimenter un véhicule en essence juste pour se rendre au travail, à l'école, ou au centre communautaire. Cela affecte d'une façon disproportionnée les aînés et les personnes qui ne peuvent conduire une automobile à cause d'une maladie ou d'un handicap.

*Les solutions : installer des lignes d'autobus sur toutes les autoroutes du Québec*

Nous avons des milliers de kilomètres d'autoroute. Par contre, la vaste majorité de ces liens routiers n'ont pas de services d'autobus. Pour corriger cette situation, nous proposons d'implanter des lignes d'autobus sur toutes les autoroutes et les routes majeures du Québec.

Les autobus d'autoroutes sont une partie essentielle du développement durable. S'il y a un besoin pour une autoroute quelque part, il y a aussi forcément une demande pour du transport en commun sur cette route. La fréquence de service des autobus sera établie selon l'achalandage de la route en question. Les études du taux de fréquentation d'une autoroute sont simples, automatisées, et sont faites avec de l'équipement abordable.

*Les solutions : créer un service de taxi collectif*

Bien que les autobus d'autoroute représenteront une part essentielle de notre système de transport national, nous avons également besoin d'un service de taxi collectif qui amènera les gens en région aux arrêts d'autobus. Ce service ne sera pas gratuit comme le transport en commun, mais il sera hautement subventionné (comme les réseaux de transport en commun actuels).

Nous proposons aussi de favoriser le développement de réseaux de voitures partagées (car-sharing) partout au Québec, ce qui stimule l'utilisation d'un service au lieu de la possession d'un véhicule privé. Des réseaux de vélos partagés (bike-sharing), tels que le Bixi montréalais, devraient aussi faire partie du « cocktail transport » afin de favoriser le transport actif sur de courtes distances.

*Les solutions : créer des zones urbaines sans auto à travers le Québec*

Une zone sans automobile est une bonne façon de faire promotion de l'urbanisme durable, de réduire la pollution atmosphérique, et d'inspirer les gens à poser un regard critique envers le statu quo dans le domaine du transport, actuellement dominé par la possession de véhicules privés.

L'urbanisme est une responsabilité principalement municipale. Dans ce contexte le gouvernement du Québec ne peut pas dicter les plans de développement à l'intérieur

des villes, mais il peut subventionner et encourager des initiatives spécifiques, telles que des zones sans auto en subventionnant leur création. En outre, le PVQ propose l'interdiction totale des véhicules publicitaires sur notre territoire.

Plusieurs villes au Québec ont déjà un important nombre de rues qui sont fermées à la circulation automobile durant la période estivale. Ceci fait en sorte que nous reprenons l'espace occupée par nos rues pour voir des spectacles et pour enrichir nos communautés.

### **1.3 Agriculture et alimentation**

Le patrimoine agricole du Québec doit être préservé, évidemment de la dégradation environnementale, mais aussi des forces du marché dans un contexte de mondialisation. Nous devons donc faire en sorte de conserver nos petites exploitations agricoles locales, souvent familiales. C'est le meilleur moyen de favoriser la souveraineté, la sécurité et la diversité alimentaires au Québec, ainsi qu'une occupation durable de notre territoire. Le PVQ se positionne donc pour une protection tous azimuts de notre territoire agricole.

Concernant les OGM (organismes génétiquement modifiés), le Parti vert du Québec s'inscrit pour leur interdiction. Il faut comprendre que, même si certaines modifications génétiques sont potentiellement bénéfiques dans certaines circonstances, leur utilisation par des géants transnationaux de l'agroalimentaire tels que Monsanto va à l'encontre de la diversité et de la sécurité alimentaires dans le monde. Nous sommes en faveur de l'application du principe de précaution dans ce domaine. Dans l'intervalle, le PVQ propose l'étiquetage obligatoire des OGM, assorti d'une campagne d'information offrant au public tous les renseignements dont il a besoin afin de faire des choix de consommation éclairés.

En outre, l'agriculture locale et biologique devrait être promue de la même façon, soit par un étiquetage clair et contrôlé et une campagne d'information complète. Par diverses mesures de promotion, le PVQ propose également de stimuler l'agriculture urbaine et locale, autant pour ses bénéfices nutritionnels qu'environnementaux : de la nourriture fraîche et de qualité, produite localement, nécessite beaucoup moins de ressources que l'importation de denrées alimentaires étrangères, notamment en raison du transport. Cela constitue aussi une mesure de soutien à l'industrie agro-alimentaire québécoise, et s'inscrit dans une volonté d'assurer la souveraineté et la sécurité alimentaires du Québec.

Par exemple, le Parti vert du Québec soutient le développement le réseau des marchés publics et des jardins communautaires partout au Québec, et en particulier dans les secteurs qualifiés de « déserts alimentaires ». Ces institutions permettent aux citoyens d'avoir accès à des aliments frais à meilleur prix, créent des débouchés pour les agriculteurs exploitant des entreprises de plus petite taille, etc. Les écoles pourraient être mises à contribution pour réaliser ces partenariats.

### **1.4 Forêts**

À travers le Québec, la coupe à blanc et plusieurs autres pratiques douteuses ont mis la santé de nos forêts en péril. Le Parti vert du Québec appuie l'utilisation durable de nos ressources naturelles.

Nous proposons donc le plan suivant :

- Consulter et établir un consensus avec les Premières Nations qui vivent sur le territoire avant de procéder à l'exploitation. Ce sont elles qui connaissent le mieux la forêt, et ce sont aussi elles qui subissent directement les conséquences de son exploitation abusive.
- Imposer un moratoire sur l'exploitation dans les zones qui ne sont pas déjà en monoculture, le temps de faire un bilan public et transparent sur l'état des forêts au Québec: identifier les forêts intactes et les forêts reboisées (monoculture), déterminer si les populations animales sont en déclin, etc.
- Sur la base de ce bilan, créer un plan pour une utilisation durable des ressources forestières, en privilégiant les zones déjà en monoculture. L'exploitation des autres zones devrait être justifiée selon des critères très sévères, en ne faisant aucun compromis sur la capacité de régénération de la forêt.
- Transformer les réserves fauniques en aires protégées en y interdisant l'exploitation des ressources naturelles.
- Implanter un programme de recyclage d'envergure pour le bois et le papier.
- Encourager et subventionner la production et l'utilisation des produits de bois au Québec, tout en réduisant notre consommation de papier.
- Bonifier les ressources gouvernementales pour développer des stratégies de coupe durable, ainsi que l'application des lois existantes et futures.

### **1.5 Ressources minières et redevances**

Le Parti vert du Québec propose d'augmenter substantiellement les redevances minières. Considérant qu'il s'agit de ressources a) publiques, qui appartiennent à tous les Québécois - et spécifiquement aux Premières Nations qui habitent souvent les régions où les sites miniers sont situés et b) non-renouvelables, les bénéfices tirés de l'exploitation doivent revenir aux citoyens. Les entreprises ont le droit de faire du profit, mais les Québécois doivent être les premiers bénéficiaires de leurs ressources. De plus, les entreprises minières devraient financer elles-mêmes, autant l'ensemble de leurs infrastructures que la décontamination et le rétablissement des sites après l'exploitation, dans le respect des normes environnementales les plus strictes. Enfin, l'argent nécessaire devrait être versé dans un fonds ou une fiducie préalablement à l'exploitation.

### **1.6 Eau**

À travers le Québec nos cours d'eau sont sous attaque. Non seulement le gouvernement

féderal a aboli la protection de nos cours d'eau avec le projet de loi C-45, mais les trois grands partis politiques au Québec s'entendent pour autoriser la fracturation du sol et l'injection de produits toxiques afin d'extraire le gaz de schiste dans la vallée du Saint-Laurent et le pétrole de schiste sur l'île d'Anticosti.

Le Parti vert du Québec est radicalement opposé à cela et propose plutôt:

- D'interdire toute forme de fracturation sur l'ensemble du territoire québécois.
- Ceci inclut les travaux exploratoires déjà en cours qui sont aussi dangereux que les travaux d'exploitation car le recours à la fracturation hydraulique est requis dans les deux cas.
- D'implanter une police environnementale qui tiendra les compagnies polluantes responsable de leurs actions et appliquera de manière stricte les lois environnementales.
- De fermer complètement la porte à l'exportation d'eau douce.
- De lutter agressivement contre toute forme de pollution de l'eau douce, et des nappes phréatiques.

Le Parti vert du Québec propose en outre une meilleure gestion de nos eaux usées. En ce moment, la plus grande proportion des boues issues de nos eaux usées sont incinérées. Nous croyons que le Québec devrait démarrer et subventionner une industrie de biogazification. Cette technologie nous permettrait d'extraire le méthane de nos matières résiduelles, ce qui nous permettrait de réduire nos besoins en énergies fossiles (ainsi que nos importations), et nous permettrait aussi de créer des emplois dans l'industrie du recyclage.

## **1.7 Pétrole et gaz**

Si le Québec veut réussir son virage énergétique vert et réduire sa dépendance au pétrole, il est insensé d'exploiter cette ressource polluante et dangereuse sur notre territoire. De plus, la tragédie de Lac-Mégantic a révélé qu'il est impossible d'exploiter cette ressource, ni de la transporter, de manière réellement sécuritaire. Le Québec doit agir en leader dans le développement des énergies vertes et de l'efficacité énergétique, et se détourner complètement des énergies du XXe siècle.

Le PVQ est contre l'exploitation des sources non-conventionnelles d'énergie tels les que les gaz de schiste, le pétrole de schiste ou les sables bitumineux. Nous sommes d'avis que pendant une période de transition vers la fin de notre consommation de pétrole, le Québec devrait se procurer uniquement du pétrole de sources conventionnelles, qui ont le moins d'impacts environnementaux possibles, et interdire l'importation d'hydrocarbures de sources non-conventionnelles.

## **1.8 Énergie nucléaire, uranium et terres rares**

Le Parti vert du Québec s'oppose avec vigueur à toute proposition d'exploration ou

d'exploitation de l'uranium au Québec, ainsi qu'à l'industrie nucléaire. Nous croyons que suite aux événements survenus au Japon (centrale nucléaire de Fukushima), le gouvernement du Québec devrait faire tout en son pouvoir pour protéger les Québécois des risques inhérents à ce type de production d'énergie. Fukushima constitue la preuve que cette technologie et ses déchets ne sont toujours pas sécuritaires. Certes nous avons fermé Gentilly-2, mais, le gouvernement tente toujours de poursuivre l'exploitation d'uranium au nord de Chibougamau dans le cadre du projet Matoush, auquel les Cris de la région s'opposent avec vigueur. Le Parti québécois a imposé un moratoire temporaire, le temps qu'une étude d'impact soit réalisée par le BAPE, mais tout en signalant une grande ouverture au projet suite à cette étude. Si nous avons pris la décision de fermer notre seule centrale, et de sortir le Québec du nucléaire, pourquoi cherchons-nous à développer cette filière controversée?

L'extraction des terres rares est quant à elle un enjeu très important, mais très peu discuté. Il y a en ce moment même des projets à l'horizon en Abitibi-Témiscamingue. Les terres rares sont utilisées pour fabriquer des appareils électroniques, des ampoules fluocompactes, des batteries pour des véhicules électriques, etc. Par contre, leur extraction et leur traitement peuvent générer des déchets radioactifs, de la pollution par des métaux lourds et la contamination du sol, de l'eau, et de l'air. Nous ne pouvons tout simplement pas permettre ce type de développement au Québec, et surtout pas dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue où les ressources en eau potable sont déjà rendues vulnérables par l'exploitation minière traditionnelle.

## **1.9 Hydro-Québec**

En plus d'être une importante source de revenu pour nos services publics, Hydro-Québec est un puissant outil de développement économique et régional dont le gouvernement ne devrait pas se priver. De plus, considérant l'impact que la société d'État peut avoir sur les communautés locales où elle décide de s'installer (en termes économiques, sociaux et environnementaux), il est impératif qu'elle soit sous le contrôle de l'Assemblée nationale et que les élus puissent surveiller et contrôler ses activités. Le Parti vert s'oppose donc à toute privatisation de la société d'État.

Concernant Hydro-Québec, le PVQ propose donc de:

- Mettre en place un programme d'ampleur pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments résidentiels et commerciaux du Québec. Ce programme permettra aux clients d'économiser sur leurs factures d'électricité, créera de l'emploi dans le domaine de la rénovation/isolation et réduira notre consommation énergétique tout en créant des emplois locaux dans toutes les régions.
- Par exemple, nous proposons l'interdiction de l'éclairage permanent (de nuit) dans les commerces et les industries.
- Continuer le développement de l'industrie éolienne au Québec afin de développer notre expertise et réduire la pression sur le besoin d'harnacher nos rivières pour combler nos besoins énergétiques.
- Annuler les projets de barrage La Romaine 3 et 4, ainsi que le programme de



mini-centrales hydroélectriques.

- Sortir le Québec du pétrole en axant notre développement énergétique futur sur l'éolien, et en faisant la promotion de l'alimentation électrique des systèmes de chauffage et du transport en commun.
- Réduire les tarifs des clients résidentiels, abolir les tarifs pour les écoles, les sociétés de transport et les groupes communautaires.
- Arrêter immédiatement le programme des compteurs intelligents. Ces compteurs sont un gouffre financier pour les contribuables et une invasion de la vie privée des gens, et de plus leur innocuité n'a pas été démontrée hors de tout doute. La lecture de compteurs peut se faire par téléphone intelligent ou via le site web de la société d'État, pour un coût très largement inférieur.
- Relancer Hydro-Québec International afin d'exporter nos connaissances et améliorer la compétitivité de l'entreprise.

Les grandes entreprises du Québec, quant à elles, devraient avoir un bon tarif d'électricité, par contre nous ne croyons pas que les entreprises devraient payer moins cher que les citoyens. En ce qui concerne les prix pour les particuliers, le PVQ propose d'étudier une formule de tarification progressive en fonction de la taille (superficie) et du nombre d'habitants d'une résidence. Plus la « densité » d'une résidence (le nombre de personnes y habitant par rapport à sa superficie) serait faible, plus le prix du kilowattheure augmenterait au-delà d'un certain seuil de consommation.

### **1.11 Technologies vertes et recyclage**

Le Parti vert du Québec considère que certaines des technologies dites « vertes » devraient faire partie de la solution à la crise environnementale. Cependant, il est important de noter que notre consommation d'énergie de toutes sources doit diminuer substantiellement afin que nous atteignons nos cibles, et les technologies vertes sont complémentaires à cet effort d'efficacité énergétique. Par contre, d'autres technologies dites « vertes » ne le sont pas vraiment.

Par exemple, le Parti vert du Québec est résolument contre la subvention des voitures électriques et hybrides. La raison? La production des batteries pour les voitures électriques, via l'exploitation des terres rares ou d'autres métaux dangereux, risque de contaminer l'eau potable de la région du Témiscamingue via le projet Matamec. La réalité, c'est que beaucoup de citoyens sont attachés à l'illusion que les voitures privées peuvent être « vertes », alors que c'est le transport en commun qui constitue la vraie solution à nos problèmes environnementaux et énergétiques.

En outre, voici cinq technologies vertes que le PVQ propose de développer :

- Biogazification
- Électrification des transports en commun avec une connexion directe au courant
- Énergie éolienne
- Géothermie
- Recyclage industriel

Nous croyons également qu'il est très important de bien financer la recherche dans les technologies vertes.

Le Parti vert du Québec propose en outre d'instaurer une éco-taxe, qui fera en sorte d'inclure la pollution environnementale dans le coût de production et le prix des biens de consommation. De plus, en incluant dans le prix de vente le coût du recyclage des produits, nous pourrions développer l'industrie du recyclage, et donc créer des emplois ici même au Québec, tout en réduisant notre empreinte écologique.

Le gouvernement du Québec a démontré du leadership dans le dossier du recyclage en 2012, en implantant des éco-frais sur les ordinateurs, télévisions, téléphones cellulaires et quelques autres produits. Par contre, le niveau des frais n'est simplement pas adéquat pour recycler tous les produits. De plus, le programme d'éco-frais actuel n'encadre pas la majorité des biens de consommation et nous croyons que cela devrait changer.

La mise sur pied d'un programme de recyclage d'envergure permettra au Québec de

- Recycler tous nos biens de consommation
- Créer des emplois de qualité dans un secteur d'avenir
- Positionner le Québec comme un leader mondial dans le domaine du recyclage
- Réduire notre demande pour des biens de consommation non-durables grâce au frais de recyclage

À terme, le PVQ propose l'établissement d'une cible « zéro déchet » d'ici 2025. Différents moyens pourraient être mis à contribution pour y arriver: taxer le suremballage des produits et les biens non-recyclables, lutter contre l'obsolescence programmée et stimuler l'éco-conception des produits (allonger leur durée de vie, rendre disponibles des pièces de rechange et la réparation plutôt que le rejet, etc.), généraliser le compostage dans la province (en débutant par les grands centres), réformer et stimuler l'industrie du recyclage avec l'éco-taxe, stimuler la production d'énergie par biomasse (rejets alimentaires, forestiers, etc.)...

Nous devons aussi faire plus et faire mieux afin de traiter et de disposer correctement des déchets dangereux (ex. : métaux lourds, BPC, etc.) produits par nos industries. Les événements survenus à Pointe-Claire l'année dernière (des BPC mal entreposés se sont répandus dans l'environnement) ont démontré que nous devons être plus vigilants sur cette question et mettre en place un financement adéquat pour assurer la prévention et, lorsque des accidents se produisent, le traitement de ces substances toxiques.

#### *Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments*

Un des projets de rénovation écologique les plus rentables en termes de bénéfices économiques **et** énergétiques est d'améliorer l'isolation des bâtiments. Cela permet aux propriétaires et aux locataires d'épargner sur leurs factures de chauffage et de climatisation, et réduit nos émissions de gaz à effet de serre de manière concrète en plus de créer des emplois locaux partout au Québec. Selon nous, le gouvernement du Québec doit agir immédiatement et mettre sur pied un programme de subventions afin de moderniser l'isolation de nos bâtiments.

## **2. DÉMOCRATIE ET SOCIÉTÉ**

### **2.1 Question nationale**

Le Parti vert du Québec est le seul parti politique où des fédéralistes et des souverainistes travaillent ouvertement ensemble vers un Québec UNI. Le PVQ n'a aucune proposition sur l'indépendance du Québec. Si un référendum sur la souveraineté est mis en marche par un autre parti politique, les député(e)s, membres, et candidats du PVQ voteront selon leurs consciences.

Nous croyons qu'il s'agit d'une question qui doit être résolue par tous les citoyens de manière démocratique, mais notre parti politique n'y prend pas position et ne fait pas la promotion d'une option ou de l'autre. Si la souveraineté ou le fédéralisme sont des enjeux électoraux importants pour vous, nous vous encourageons à vous informer davantage sur la position de votre candidat local.

## **2.2 Réforme des institutions démocratiques**

Tout d'abord, le Parti vert du Québec propose d'introduire un mode de scrutin mixte, combinant l'uninomiale à un tour et la proportionnelle, afin de mieux refléter la diversité des opinions politiques des citoyens. Pour ce faire, la carte électorale serait redessinée, de manière à ce que les Québécois élisent 75 députés selon la méthode traditionnelle (comme au fédéral). Les 50 députés restants seraient élus à partir d'une liste, en fonction de la proportion des votes récoltés par leur parti.

Concernant les élections à date fixe, le PVQ appuie ce principe et considère que la loi devrait être renforcée, de manière à fermer les échappatoires permettant au parti gouvernemental de demander au lieutenant-gouverneur la dissolution de l'Assemblée nationale à n'importe quel moment.

Nous proposons aussi les projets de loi d'initiative populaire. Sans passer par un député, un citoyen ou un groupe pourraient, après avoir obtenu un certain nombre de signatures dont le nombre sera déterminé par consensus, déposer un projet de loi devant l'Assemblée nationale et forcer les élus à le soumettre à un vote.

Concernant le financement des partis politiques, le PVQ propose de le rendre totalement public, et donc d'abolir le financement individuel. Les partis seraient financés selon deux critères, soit le nombre de votes obtenus lors de l'élection générale précédente et le nombre de membres en règle du parti. Afin d'éviter le phénomène des prête-noms, la loi électorale interdira désormais à un citoyen d'être membre de plus d'un parti politique enregistré à la fois. Cela permettra à tous les partis ayant suscité l'intérêt du public, peu importe leur âge, de débattre de leurs idées.

Le PVQ s'inscrit aussi en faveur de l'octroi du droit de vote à partir de l'âge de 16 ans, afin de donner plus de pouvoir à la jeunesse et d'inciter leur participation dans le système démocratique. Si l'habitude de voter se prend plus tôt dans la vie des citoyens, le taux de participation devrait augmenter.

Nous sommes également de l'avis que le Directeur général des élections, tant au municipal qu'au provincial, devrait se charger de l'envoi du programme des différents partis politiques et candidats indépendants aux électeurs de chaque circonscription ou district électoral. Cela contribuera à l'égalité de parole entre les candidats et aidera à éclairer le choix des électeurs, tout en limitant le pouvoir de l'argent en politique.

### **3.3 Décentralisation administrative : pouvoir aux municipalités**

Le 22 décembre 2012, la municipalité de Gaspé a fait l'histoire en adoptant un règlement qui interdisait les forages pétroliers dans un rayon de 10 kilomètres autour d'un puits artésien. Malgré le fait que le gouvernement Marois avait promis d'accorder plus de pouvoir aux municipalités, il a brisé cette promesse et les tribunaux viennent de faire invalider la réglementation de la ville de Gaspé. Le Parti vert du Québec appuie la demande de la ville de Gaspé, qui exige un projet de loi permettant aux municipalités d'avoir le dernier mot sur les projets qui affecte leur territoire.

Le PVQ croit en des communautés locales fortes, ayant le contrôle sur leur développement, et le droit de dire NON aux projets de développement économique qui ne sont pas dans leurs intérêts. La décentralisation du pouvoir permettra aux municipalités d'assurer leur propre développement, dans le respect de leur environnement et de leurs intérêts, et tout en respectant leurs valeurs. Les municipalités d'aujourd'hui sont dans une position de faiblesse face aux grands pouvoirs économiques qui voudraient exploiter leurs ressources, et ils ont besoin d'outils juridiques puissants pour protéger leurs populations. Les meilleurs projets de développement économique, social ou communautaire sont ceux qui sont capables de recevoir l'appui de la population locale, soit l'acceptabilité sociale. Arrêtons d'imposer des projets sur des communautés qui ne les veulent pas.

### **2.4 Immigration**

Concernant l'immigration, le PVQ suggère qu'avant de songer à modifier les seuils d'immigration, le gouvernement du Québec devrait d'abord s'assurer de financer convenablement l'intégration des immigrants qui viennent s'établir chez nous. Autant sur le plan de l'accueil et de la francisation que sur celui de l'intégration en emploi, les ressources sont actuellement insuffisantes. Le taux de chômage très élevé dans les communautés musulmanes ou maghrébines, par rapport à la moyenne nationale, en constitue un exemple frappant.

La reconnaissance des diplômes et titres de compétence étrangers constitue l'une des racines de ce problème. Le gouvernement du Québec, ainsi que l'ensemble des institutions d'enseignement et des groupes professionnels de la société civile, doivent en faire plus afin que nous intégrions convenablement les immigrants qui viennent s'établir chez nous.

Concernant l'intégration linguistique, le PVQ s'oppose à exiger la connaissance du français avant l'immigration. Bien que l'intégration linguistique par l'apprentissage du français soit une partie importante du processus d'immigration au Québec (et nous considérons que l'État devrait consacrer davantage de ressources à cette fin), il s'agirait d'un fardeau trop lourd pour des immigrants prospectifs, ce qui ferait en sorte de priver le Québec de plusieurs talents.

### **2.5 Droits des Premières Nations**

Depuis bien trop longtemps, nous avons traité les Premières Nations du Québec avec un flagrant manque de respect. Nous avons imposé avec force nos points de vue, nos façons de faire et nos projets de développement économique. En même temps, nous avons pris des mesures pour décimer leur langue, leur culture et leur religion.

N'oublions pas que les Premières Nations sont les premiers occupants du Québec. Tout cela leur appartenait lors de notre arrivée. Depuis trop longtemps, notre gouvernement cherche à dominer les Premières Nations sans leur accorder ce qui leur appartient.

Les cultures et les langues autochtones font partie de notre identité québécoise et canadienne, tout comme les valeurs de protection environnementale. Une relation de nation à nation implique un consensus et non seulement de la consultation. Cette relation doit être fondée sur l'égalité entre deux nations. Nous avons besoin de reconnaître le fait que les gouvernements canadien et québécois ont maltraité et dégradé les peuples autochtones pendant très longtemps, et que nous avons le devoir de changer les choses.

Nous devons changer notre perception des nations autochtones, notamment en faisant la promotion de la diversité culturelle et en leur offrant l'opportunité de poursuivre leur mode de vie traditionnel, avec l'aide du gouvernement. Tout le monde a le droit de participer dans notre société moderne, et nous devrions tout faire pour aider ceux et celles qui veulent poursuivre des études, joindre le marché du travail, ou venir en ville. Il faut appuyer les autochtones dans leurs démarches, et non pas les diriger de façon coloniale.

## **2.6 Droits des minorités et position sur la Charte**

Depuis le début du débat sur la Charte, le Parti vert du Québec s'est toujours fortement opposé à toute interdiction de porter des symboles religieux et à toute loi qui brime la liberté d'expression et la liberté de religion. Les minorités religieuses ont les mêmes droits que la population majoritaire et devraient avoir le droit d'afficher leurs convictions et leurs traditions comme tout le monde. Les lois du Québec et du Canada (incluant les Chartes canadienne et québécoise des droits et libertés) font déjà en sorte que l'État québécois est laïc et ne fait la promotion d'aucune religion. La Charte des valeurs québécoises est une manœuvre de diversion discriminatoire à l'endroit des minorités religieuses. Il n'y a pas de compromis à faire sur l'égalité entre les citoyens.

Les membres du PVQ se sont prononcés fortement contre la charte lors d'un vote au mois de septembre confirmant la position prise par le parti le 21 août 2012. Le droit au bien être spirituel, la liberté de religion, et le respect de la diversité sont tous des principes fondamentaux dans la Charte des verts mondiaux.

L'idée, par exemple, d'empêcher un étudiant de s'instruire à cause du fait qu'il ou elle porte un symbole religieux est discriminatoire et n'a pas sa place au Québec. En ce qui concerne les élus, le choix est celui des électeurs: s'ils ont choisi d'élire une personne qui porte un signe religieux, nous devons respecter ce choix. Concernant le crucifix à l'Assemblée nationale: si l'État québécois est véritablement laïc, il ne peut faire la

promotion d'une religion entre les murs de son Assemblée nationale. La place du crucifix est au musée, puisqu'il appartient à une époque révolue. Si Maurice Duplessis l'a accroché au mur pour des raisons politiques, nous pouvons et devons le décrocher pour les mêmes raisons. Contrairement à la Charte de la laïcité, il s'agirait d'un véritable geste concret pour proclamer la neutralité religieuse de l'État québécois.

La position du Parti vert du Québec sur cette question est donc la suivante:

- Nous sommes contre l'interdiction du port des symboles religieux ostentatoires pour l'ensemble des travailleurs incluant les juges, les procureurs de la Couronne, les policiers et les éducateurs.
- Nous sommes en faveur d'une société inclusive, égale, et multiculturelle.
- Nous sommes en faveur d'un programme spécial qui vise à reconnaître les diplômes obtenus à l'étranger plus rapidement et une bonification de l'application des lois anti-discrimination au travail, car le débat sur la Charte a déjà contribué à une hausse de la discrimination envers les minorités religieuses.
- Nous croyons que la meilleure façon de lutter pour l'égalité entre les femmes et les hommes est d'offrir davantage de ressources aux femmes. Par exemple, l'équité salariale n'est toujours pas accomplie dans plusieurs secteurs. Des contraintes supplémentaires concernant les signes religieux ne feront que marginaliser davantage les femmes musulmanes du Québec, qui sont déjà victimes de discrimination à l'emploi.
- Nous proposons de fermer ce dossier pour cinq ans, le climat politique et social actuel n'étant pas propice à un débat sain.

## 2.7 Droits des LGBTQA

Le Parti vert du Québec est d'avis que le gouvernement du Québec doit intensifier sa lutte à l'intimidation et à l'homophobie. La récente flambée de violence dans le Village à Montréal démontre cette nécessité. Cette lutte commence sur les bancs d'école, mais doit se poursuivre partout dans la société. Nos concitoyens de la communauté LGBTQA ont les mêmes droits que les autres, et l'intolérance à leur endroit doit être combattue.

Le PVQ propose d'ailleurs d'augmenter le soutien aux membres de cette communauté, via la création de centres jeunesse LGBTQA partout au Québec, et particulièrement en région, là où le manque de ressources et l'isolement des jeunes LGBTQA sont les plus criants.

Concernant l'adoption et la parentalité, nous considérons que les couples homosexuels doivent avoir les mêmes droits que les couples hétérosexuels. Il n'y a aucun compromis à faire sur l'égalité entre les citoyens et nous croyons que les parents homosexuels sont tout aussi capables que les parents hétérosexuels.

## 2.8 Condition féminine

Globalement, le PVQ propose la création d'une stratégie nationale pour le droit de femmes, incluant par exemple des campagnes de sensibilisation du public pour la lutte contre le sexisme, la culture du viol (*rape culture*) et la sexualisation des jeunes filles, des efforts renouvelés pour achever l'équité salariale, etc.

#### *Emploi et solidarité sociale*

Le PVQ se penchera en effet davantage sur les enjeux d'équité salariale et de reconnaissance des acquis et des diplômes pour améliorer l'accès à l'emploi. Il s'agit des questions les plus cruciales en ce qui concerne la condition féminine et le gouvernement du Québec doit prendre des moyens beaucoup plus agressifs pour atteindre l'égalité femmes-hommes dans ce domaine. Lorsque ce pas sera franchi, la situation de toutes les femmes québécoises s'en verra sensiblement améliorée.

Le Parti vert du Québec se positionne en outre contre les modifications des règles de prestation d'aide sociale telle que proposées par le Parti québécois, qui toucheront les femmes (en particulier monoparentales) de manière disproportionnée. Afin d'améliorer la situation des femmes au Québec, le Parti vert considère que l'accès à l'emploi est le mode d'intégration par excellence pour tous, et particulièrement pour les femmes.

#### *Itinérance*

Le Parti vert du Québec prend au sérieux les problèmes d'itinérance et s'engage à travailler pour réduire le nombre de femmes mais également d'hommes dans le besoin. En ce sens, nous proposons de rendre concrètes, avec le financement qui convient, les orientations du plus récent plan d'action sur l'itinérance du gouvernement du Québec, mais nous désirons souligner les besoins particuliers des femmes (souvent autochtones d'ailleurs) itinérantes.

#### *Femmes autochtones assassinées ou disparues*

Tout d'abord, le Parti vert du Québec réclame une enquête publique afin que nous puissions faire la lumière sur le nombre alarmant de femmes autochtones assassinées ou disparues. Ce phénomène n'a sans doute été révélé que partiellement et il est impératif que la justice et les services de police aillent au fond de ce dossier. Ces femmes méritent justice.

Le Parti vert du Québec dénonce en outre les discours masculinistes qui encouragent les discours biaisés voire même haineux à l'égard des groupes féministes et des femmes en général. Enfin, le PVQ encourage les initiatives et les programmes tels que Chapeau les filles!, ou encore École Femmes et Démocratie qui offre le programme Mairesse, ça m'intéresse!

## **2.9 Droits des animaux : mettre fin à la cruauté**

Les deux principales lois qui s'appliquent au Québec en matière de mauvais traitements



envers les animaux sont le *Code criminel* et la *Loi sur la protection sanitaire des animaux* (la Loi), laquelle est exercée par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Ces deux lois s'avèrent insuffisantes et les peines octroyées en cas d'infraction sont peu sévères.

Les animaux ne sont pas des objets et il est totalement immoral que la section sur la cruauté envers les animaux soit située dans la partie concernant les actes prohibés sur les biens. Il devrait y avoir une section distincte et dédiée uniquement aux droits des animaux.

Le Parti vert du Québec soutient les organismes et les individus qui ont demandé des modifications de la section sur la cruauté des animaux du Code criminel. Même si ces modifications relèvent du pouvoir juridictionnel octroyé au gouvernement fédéral, ils auront un impact considérable sur le travail effectué par les agents et inspecteurs de la SPCA et d'ANIMA-Québec. En outre, les réglementations dans les autres provinces telles que la Colombie-Britannique et l'Ontario sont beaucoup plus sévères, les amendes d'infractions plus élevées et les inspections plus fréquentes et plus nombreuses.

Considérant la situation alarmante en matière de mauvais traitements envers les animaux, le Parti vert du Québec propose:

- D'effectuer des campagnes de sensibilisation envers la population, incluant sur les considérations environnementales, éthiques et de santé de la consommation de viande.
- D'imposer des peines plus sévères aux individus trouvés coupables de mauvais traitement envers les animaux.
- D'augmenter le nombre d'inspecteurs travaillants sous la supervision d'ANIMA-Québec et de la SPCA.
- Considérant le fait que les animaux ne sont pas des objets. Nous encourageons également les instances fédérales à retirer la section sur la cruauté envers les animaux qui est située sous la partie XI du Code criminel intitulée Actes volontaires et prohibés concernant certains biens. Le droit des animaux devrait constituer une section distincte intégrée dans le Code criminel.

### **3. ÉDUCATION ET CULTURE**

#### **3.1 Éducation post-secondaire et gratuité scolaire**

Tout d'abord, le Parti vert s'inscrit pour la liberté de choix au cégep et à l'université. Les étudiants qui fréquentent ces institutions ont toute la maturité requise pour faire leurs propres choix. Nous sommes de l'avis que l'apprentissage d'une deuxième langue est un atout incontournable, et un droit fondamental pour les étudiants québécois. Nous proposons d'ailleurs d'élargir les cours aux langues autochtones et aux autres langues étrangères, pas seulement l'autre langue officielle.

Concernant les droits de scolarité au niveau post-secondaire, le PVQ s'inscrit très clairement dans une perspective de gratuité. La gratuité scolaire est une des meilleures façons d'assurer l'accessibilité aux études peu importe les ressources financières que l'étudiant possède. Pour trop longtemps le gouvernement a tenté d'augmenter le prix de l'éducation. C'est cette marchandisation de l'éducation, et l'idée que l'éducation est un privilège plutôt qu'un droit qui a poussé les étudiants à s'organiser, à voter des mandats de grève, et à prendre la rue lors du printemps érable. Les droits de scolarité élevés servent beaucoup plus les intérêts des grandes entreprises qui se fient sur un marché de travail saturé de nouveaux diplômés lourdement endettés. Nous sommes résolument contre la tarification des services essentiels tels que l'éducation, le transport en commun et la santé. De plus, la gratuité scolaire représente le meilleur investissement public que l'État québécois puisse faire en vue d'un développement économique, social et culturel durable.

### **3.2 Recherche et formation continue**

Le Parti vert du Québec s'inscrit pour un financement public et transparent de la recherche scientifique, surtout fondamentale. Cette branche de la science a été négligée par l'État ces dernières années, particulièrement par le gouvernement fédéral. Nous considérons de notre côté qu'il est du devoir de l'État de soutenir les scientifiques dans leurs recherches, puisqu'elles profitent à l'ensemble de la société et éclairent le débat ainsi que les politiques publiques. Le PVQ s'oppose avec vigueur à la marchandisation de la recherche publique. Nous nous inscrivons aussi contre la censure et pour la liberté d'expression totale des scientifiques. Enfin, nous proposons de garantir au moins cinq jours de formation continue par année dans les entreprises, afin de développer la productivité et la mobilité professionnelle des employés. Ces formations pourraient être offertes par les entreprises elles-mêmes, des institutions locales d'enseignement, Emploi-Québec, etc.

### **3.3 Éducation primaire et secondaire**

Concernant le financement des écoles privées, bien que le PVQ soutienne la liberté de choix des citoyens et leur droit d'inscrire leurs enfants à l'école de leur choix, nous considérons que les fonds publics doivent uniquement servir à financer l'école publique, accessible à tous.

Concernant les commissions scolaires, le Parti vert du Québec est plutôt en faveur d'abolir, ou du moins de profondément modifier le rôle des commissions scolaires. Nous

croions que le système actuel ne gère pas efficacement l'argent des contribuables. Par contre, nous sommes en faveur de préserver l'autonomie régionale des écoles, et d'une réforme majeure de la gouvernance de nos écoles. Le PVQ croit en la décentralisation des services publics, dont les écoles.

Concernant les conditions de travail des professeurs, le Parti vert du Québec s'inscrit en faveur d'un mode traditionnel de rémunération. Étude après étude démontre que de lier la rémunération des professeurs aux performances de leurs étudiants à des examens communs n'est pas une bonne solution. Nous ne pouvons pas prétendre que l'argent est ce qui motive les professeurs. La passion et la volonté ne s'achètent pas. De plus, nous proposons de réduire le ratio élèves/professeur à 20:1, ce qui implique l'embauche de nombreux enseignants. Cela créera de l'emploi dans toutes les régions et toutes les communautés du Québec.

Concernant l'enseignement de l'anglais, le Parti vert du Québec ne souhaite pas modifier les lois linguistiques. Nous croyons que les élèves du Québec devraient avoir accès à des cours de langue seconde (pas forcément l'anglais d'ailleurs, cela pourrait être une langue autochtone ou une autre langue étrangère), mais nous ne sommes pas d'avis que cela devrait être imposé aux élèves. L'apprentissage du français devrait primer à l'école primaire: nous croyons aussi que les cours de français devraient être bonifiés dans les institutions anglophones afin de promouvoir l'apprentissage du français par les élèves anglophones.

### **3.4 Protection du français et des cultures minoritaires, y compris autochtones**

La protection de la langue française, la langue officielle et commune du Québec, est un objectif important pour la société québécoise, mais la protection des libertés individuelles l'est également. Le PVQ n'est pas intéressé à modifier les lois linguistiques, et appuie les lois en place actuellement.

La protection de la culture québécoise est très importante, et le PVQ croit que la meilleure façon de faire la promotion des arts et de la culture québécoise est de les subventionner. Ces subventions devraient aussi particulièrement viser la promotion de la culture des groupes minoritaires et des Premières Nations qui forment une partie essentielle de la société québécoise. À cette fin, nous devrions donc tenter de collaborer avec le gouvernement fédéral afin d'obtenir plus de financement pour ce type de projets. Préservons la diversité en matière de culture.

## **4. JUSTICE SOCIALE**

### **4.1 Revenu minimum garanti**

Le salaire minimum et les prestations gouvernementales doivent être réformés, certes

pour encourager le travail, mais aussi pour s'assurer que tous puissent couvrir leurs besoins fondamentaux. En particulier, le PVQ vise l'augmentation du salaire minimum à 13 dollars de l'heure à moyen terme.

Nous considérons en effet que les prestataires d'aide sociale, à l'instar de tous nos concitoyens les plus démunis, doivent bénéficier d'un revenu minimum garanti. Ce RMG doit couvrir tous les besoins de base et permettre à tous d'au moins atteindre le seuil de pauvreté. Il faut comprendre que les gens en recherche d'emploi ont besoin d'un minimum de moyens (ex. : vêtements convenables, accès au transport, etc.) pour réussir.

## **4.2 Conditions de travail**

Tout d'abord, concernant les syndicats: Malgré les événements récemment révélés par la Commission Charbonneau, le PVQ croit que l'action syndicale est bénéfique pour les travailleurs et travailleuses du Québec. Les syndicats jouent un rôle clé dans la redistribution équitable de la richesse et dans le soutien de la classe moyenne. De plus, via les fonds de travailleurs (dont les réformes nécessaires sont déjà amorcées), ils contribuent également à un développement économique durable, au bénéfice des citoyens de toutes les régions. Le Parti vert du Québec s'inscrit en solidarité avec le mouvement syndical.

Concernant les conditions de travail dans le secteur public, le PVQ est solidaire avec les fonctionnaires de l'État québécois. Selon nous, le meilleur moyen d'avoir une fonction publique fiable, compétente et intègre, c'est de lui offrir des conditions de travail avantageuses. La Commission Charbonneau a révélé les graves conséquences de la perte d'expertise et de « l'exode des cerveaux » au ministère des Transports : lorsque les conditions de travail sont meilleures dans le secteur privé, le secteur public a de la difficulté à embaucher et doit avoir recours aux services d'entreprises privées en sous-traitance, ce qui ouvre la porte à la collusion et à la corruption. La sécurité d'emploi fait partie des avantages que le secteur public peut offrir à ses employés pour les attirer et les garder dans le service public.

En ce qui concerne les régimes de retraite, c'est le même principe. Les personnes retraitées ont le droit à un niveau de vie adéquat. Elles ont travaillé pour gagner leur vie, et elles méritent qu'on respecte la promesse que nous leur avons faite, qu'elles aient travaillé dans le secteur privé et le secteur public. Au lieu de faire de la politique sur le dos des retraités, le gouvernement provincial devrait s'assurer que tous les citoyens aient le droit à une retraite convenable.

Le PVQ propose en outre d'instaurer la semaine de travail de 35 heures. Il y a plusieurs raisons qui militent en faveur de cette réforme. Tout d'abord, en distribuant le travail de manière plus équitable dans la société, on s'assure que davantage de personnes puissent trouver un emploi, ce qui réduira le chômage et réduira la pression sur les programmes publics de soutien au revenu. En travaillant tous un peu moins, on s'assure que plus puissent travailler. De plus, il s'agit d'une excellente mesure de conciliation travail-famille ou travail-études. Enfin, il s'agit d'une mesure de santé publique. En effet, une réduction du temps de travail réduira aussi les accidents et les maladies (physiques

et mentales) liées au travail. Cette mesure serait assortie de l'abolition du temps supplémentaire obligatoire.

Concernant l'âge de la retraite, nous nous opposons à toute hausse. Cet agenda d'austérité néolibérale est inacceptable. Pour le Parti vert du Québec, nous devons respecter la promesse que nous avons faite à nos travailleurs et à nos aînés. Les citoyens du Québec méritent une retraite confortable que l'État a le devoir de permettre. La hausse de l'âge de la retraite ou la réduction des prestations constitueraient des reculs inacceptables.

### **4.3 Services aux aînés**

Pour bien trop longtemps nous avons laissé les soins de nos aînés dans les mains du secteur privé. D'un service à un autre, les aînés se retrouvent à remplir les poches des corporations simplement pour avoir des services de base dont les médicaments, les soins à long terme en résidence et les soins dentaires. Tous sont laissés au marché privé qui fonctionne très bien pour les plus riches, mais qui laisse les aînés à faible revenu sans ressources. Voici 5 gestes concrets que nous pouvons prendre afin de prendre soin de nos aînés:

- Bonifier le réseau des CHSLD et y améliorer la qualité de vie au niveau des meilleures résidences privées.
- Un revenu minimum garanti qui nous permettra de tirer tous nos aînés de la pauvreté dès maintenant.
- Un système de soins dentaires public universel et gratuit pour tous.
- La création de Pharma-Québec qui instaurera la gratuité des médicaments de prescription.
- Instaurer la gratuité des transports en commun.

De plus, le Parti vert du Québec appuie le développement des services d'économie sociale qui permettent le maintien à domicile des personnes âgées autonomes et semi-autonomes. Cela permet d'économiser sur les frais d'hospitalisation tout en créant des emplois dans le secteur des services (aides ménagers, cuisines collectives et popotes roulantes, soins personnels, etc.)

### **4.4 Logement social**

Le Parti vert du Québec appuie la position du FRAPRU, qui demande au gouvernement du Québec de financer la construction de 50 000 nouveaux logements sociaux.

Nous croyons que tous les Québécois devraient avoir accès à un logement de bonne qualité, peu importe leur situation financière. Cela fait partie des besoins fondamentaux qu'une société aussi riche que la nôtre doit s'assurer de couvrir pour tous. Le fait qu'un grand nombre de Québécois dépense 50% de leur revenu (ou plus) pour se loger est une situation inacceptable qui nécessite l'intervention directe du gouvernement.

#### 4.5 Garderies publiques

Les centres de la petite enfance sont un trésor pour le Québec. Par contre, les coupures des dernières années ont fait en sorte que l'accès aux services passe par une longue file d'attente ou une connexion politique aux grands partis.

Le Parti vert du Québec propose la bonification des services afin de les rendre accessible à tous ceux qui le souhaitent. Les places en garderie à 7\$ (pas 8\$, ni 9\$) étant un bon moyen de lutte contre la pauvreté (en permettant aux parents – surtout aux mères – de retourner sur le marché du travail), il serait bon de favoriser ces familles d'abord. Ceci dit, toutes les familles du Québec doivent avoir accès au régime de garderies subventionnées. Le PVQ croit à l'universalité des services publics et propose de mettre un cran d'arrêt à l'augmentation des tarifs.

#### 4.6 Justice et sécurité publique

Selon nous, la meilleure façon de lutter contre la criminalité est de s'assurer que notre société est en santé, éduquée, prospère et juste. Cela débute avec une stratégie de prévention.

*Pour une unité d'enquête indépendante sur le travail des policiers.*

En ce qui concerne la déontologie policière, au moment présent, les enquêtes sur le travail des policiers sont simplement faites par un autre corps de policiers. Cette pratique réduit la crédibilité des policiers, cause une image préjudiciable à l'ensemble des forces de l'ordre, et crée des tensions entre les policiers et les citoyens qu'ils sont engagés pour protéger.

Le Parti vert du Québec propose donc l'établissement d'un département d'enquête indépendant. L'Ontario possède déjà un modèle semblable, nous pourrions nous en inspirer et l'améliorer afin de le rendre plus transparent et efficace.

*Traiter les problèmes de toxicomanie comme un problème de santé publique via une approche non-criminelle*

Le PVQ appuie la décriminalisation des drogues. La fin de cette « guerre » permettra de briser le monopole (et de tarir une source de financement) du crime organisé, d'exercer un contrôle de qualité du produit et d'en encadrer le commerce, ainsi que d'éliminer des dépenses superflues en services policiers et juridiques, libérant ainsi des ressources pouvant être investies ailleurs, comme la prévention et le traitement des dépendances. Les racines de la dépendance constituent un problème de santé publique, la criminalité qui en découle n'en est que le symptôme.

*Mieux former les policiers sur les problèmes de santé mentale*

Depuis un certain temps, les interventions des forces de l'ordre sur des personnes qui souffrent de maladie mentale finissent en tragédie. Par exemple, dans les trois dernières années à Montréal, trois itinérants ont été tués par balle par le SPVM. Cela doit changer, et une meilleure formation des policiers pourrait nous permettre de sauver des vies. Les

policiers autant que les citoyens méritent qu'on porte une attention plus particulière à ce problème.

*Abolir les règlements anti-manifestation abusifs*

L'acte de manifester est garanti par la Charte canadienne des droits et libertés. Le Parti vert du Québec croit que certains règlements et lois portent atteinte à ces droits, et que le gouvernement du Québec doit prendre des actions concrètes dès maintenant pour redonner le droit de manifester à l'ensemble des citoyens.

Cela devrait comprendre l'abolition du règlement P-6 de la ville de Montréal ainsi que des autres règlements similaires adoptés dans quelques autres villes du Québec, par voie législative, et assortie d'une enquête indépendante sur le travail des policiers lors du Printemps érable. Le Parti québécois avait promis d'abolir la loi 78 du gouvernement Charest; il est maintenant temps de finir le travail en abolissant aussi les règlements municipaux similaires adoptés par différentes administrations municipales.

### **5.1 La santé pour tous**

Concernant le financement de la santé, le PVQ s'inscrit dans une logique purement publique, universelle et gratuite. Nous proposons l'abolition de la taxe santé, qui est le premier pas vers un système utilisateur-payeur de type américain. Nous trouvons que cette taxe représente une « prime d'assurance » que les Québécois doivent payer (en sus de leurs impôts) simplement pour avoir accès au système de santé public, qui devrait être gratuit et accessible pour tous. La taxe santé est en outre une taxe régressive qui agit en défaveur des ménages plus démunis et de la classe moyenne. Le PVQ propose de renforcer le caractère progressif du système d'imposition afin de générer des revenus suffisants pour financer nos programmes sociaux, incluant la santé.

Concernant le projet de loi Mourir dans la dignité, le PVQ s'inscrit en faveur de cette progression des droits des Québécois. C'est une décision personnelle qui revient à chaque individu. L'État n'a pas à prendre position sur cette question, et nous considérons qu'il est du devoir des médecins de respecter la volonté clairement exprimée de leurs patients. Nous condamnons d'ailleurs les jeux politiques récents dans les couloirs de l'Assemblée nationale, qui ont empêché l'adoption et provoqué la mort au feuilleton du projet de loi 52, un progrès social trans-partisan et voulu par une vaste majorité de Québécois.

### **5.2 Prévention**

Le Parti vert du Québec propose d'investir massivement dans la prévention des problèmes de santé, tant mentale que physique. Cet investissement permettra d'épargner des sommes considérables dans l'avenir. La première étape consisterait à accélérer les efforts de promotion de bonnes habitudes de vie: alimentation saine, activité physique, gestion du stress, lutte au tabagisme, à l'alcoolisme et à la toxicomanie, dépistage précoce des maladies, prévention du suicide, etc. Autant par le biais de campagnes d'information générales que du cursus scolaire (cours de nutrition, d'éducation physique, d'éducation sexuelle, etc.), il est possible d'améliorer le bilan de santé des Québécois.

Une politique de transport actif (marche, vélo, etc.) serait aussi bénéfique du point de vue de la santé publique. C'est pourquoi le PVQ appuie le développement de réseaux de vélos en partage (comme le Bixi à Montréal), et ce à travers le Québec. Nous pouvons aussi rendre nos rues et nos routes plus conviviales pour les piétons.

### **5.3 Assurance-médicaments**

Le Parti vert du Québec croit que tous les médicaments d'ordonnance devraient être couverts par le système de santé public. Nous soutenons fermement notre système de santé universel, public et gratuit, incluant l'assurance-médicaments. C'est pourquoi nous proposons la création de Pharma-Québec, qui serait en mesure d'offrir tous les médicaments dont les Québécois ont besoin à meilleur prix en mettant à profit



l'utilisation de médicaments génériques et l'achat en gros.

#### **5.4 Santé mentale**

Au Québec, les coupures des dernières décennies ont eu un impact profond sur les services de santé mentale. De plus en plus, un manque de ressources fait en sorte que les patients sont traités avec des médicaments et renvoyés chez eux, au lieu de bénéficier d'un traitement et d'un encadrement par des professionnels. On constate aujourd'hui les conséquences de la vague de désinstitutionnalisation dans les années 1980.

Cette situation fait en sorte que les personnes souffrant de maladie mentale sévère sont souvent laissés à eux-mêmes ou poussés trop tôt hors des centres de traitement. Tout cela doit changer rapidement. Une stratégie de prévention agressive est essentielle pour lutter contre la dépression, le burn-out et d'autres maladies mentales. Le Québec a un taux de suicide très élevé, et davantage de nos ressources doivent être mises à contribution afin de renverser la vapeur.

Une mesure simple que nous pouvons appliquer dès maintenant: le retrait de tous les appareils de loterie vidéo (ALV, communément appelés machine de vidéo-poker) des établissements servant de l'alcool. Ces appareils ruinent la vie et la santé de plusieurs Québécois vulnérables et cela doit cesser.

#### **5.5 Sport**

Parmi les mesures préconisées par le PVQ pour augmenter la pratique sécuritaire du sport et ses bénéfices inhérents pour la santé :

- Insister sur un minimum d'une heure d'activité physique par jour au primaire et au secondaire, et ce dans toutes les écoles du Québec.
- Inclure des services de vélos publics (bike-sharing, comme le Bixi montréalais) à l'intérieur de la gamme de services offerts par les sociétés de transport.
- Prioriser l'élargissement du réseau de pistes cyclables à travers le territoire et un urbanisme à échelle humaine favorisant la marche.
- Bonifier l'accès aux activités physiques pour les personnes et familles à faible revenu dans toutes les communautés du Québec.

## 6. ÉCONOMIE ET EMPLOI

### 6.1 Création d'emplois

Pour bien trop longtemps, le gouvernement du Québec a cherché à créer de l'emploi dans des secteurs destructifs pour l'environnement tel que dans l'industrie pétrolière. Selon le Parti vert du Québec, le moment est venu de mettre les Québécois à l'œuvre pour créer des emplois verts et solidaires dans les domaines du transport en commun, le recyclage, de l'éducation, de la culture, etc.

#### *Pour une stratégie de recyclage industriel*

Au Québec, la vaste majorité de nos matières résiduelles sont traitées de manière inadéquate. Les appareils électroniques, les autos, les téléphones, les ampoules fluocompactes et les batteries sont de très bons exemples. Malgré le fait que le gouvernement du Québec a mis en place certain éco-frais sur les biens de consommation en 2012, nous croyons que le moment est venu de généraliser ce programme afin de couvrir tous les biens de consommation recyclables. Cela nous permettra de créer des emplois à travers le Québec dans un domaine d'avenir et d'exporter nos connaissances et technologies de recyclage à travers le monde.

#### *Pour un plan d'expansion du transport en commun*

L'expansion drastique du réseau de transport en commun est un enjeu central du programme du Parti vert du Québec. Nous croyons que c'est la meilleure façon de réduire nos émissions de gaz à effet de serre (le secteur du transport étant responsable d'une très grande part de ces émissions) et la surconsommation associée aux voitures privées. De plus, il s'agit d'investissements porteurs qui permettront de créer beaucoup d'emplois de qualité et de mettre à profit le savoir-faire québécois.

Car en effet, cela demandera de la main-d'œuvre qualifiée pour occuper ces emplois durables. L'expansion du réseau de transport en commun aidera également les employeurs du secteur privé à bénéficier d'une population mobile, et d'une réduction de la congestion routière qui nuit à notre économie et à notre productivité.

#### *Pour un programme d'éco-rénovation d'ampleur*

Les bâtiments du Québec ont besoin de rénovations. En ce moment, le Québec fait face à un problème majeur: l'inefficacité de nos bâtiments en consommation d'énergie. Cela augmente notre consommation d'hydroélectricité, de pétrole et de gaz naturel.

Le Parti vert du Québec propose un programme d'ampleur qui vise à améliorer l'efficacité énergétique de nos bâtiments. Une meilleure isolation étant la première priorité, suivie par l'installation d'infrastructures en géothermie, énergie solaire, etc. Cela nous permettra de créer des emplois, réduire notre consommation d'énergie, et de moderniser les infrastructures du Québec.

#### *Réduire la taille des classes au primaire et secondaire*

L'amélioration du système éducatif est une priorité pour le Parti vert du Québec. Nous croyons que les groupes-cours au primaire et au secondaire devraient être limités à 20 élèves par classe. Cela permettra une meilleure éducation pour tous, surtout aux élèves qui ont de la difficulté à réussir dans le système actuel et qui ont besoin de plus

d'encadrement. Cette mesure de réduction de la taille des classes nécessitera l'embauche des milliers d'enseignant-e-s. Nous croyons que l'investissement rapportera aux contribuables en augmentant le taux de réussite des élèves et en améliorant la productivité de notre société.

De plus, le PVQ propose de développer les services d'économie sociale qui permettent le maintien à domicile des personnes âgées autonomes et semi-autonomes. Cela permet d'économiser sur les frais d'hospitalisation tout en créant des emplois dans le secteur des services (aides ménagers, cuisines collectives et popotes roulantes, soins personnels, etc.)

## **6.2 Réforme fiscale**

Considérant la faiblesse du taux d'imposition des entreprises (sans compter l'évasion fiscale), la redistribution de la richesse entre les grandes entreprises et la société est insuffisante. Le PVQ propose de réintroduire la taxe sur le capital et de ramener le taux d'imposition des entreprises à un niveau suffisamment élevé afin de rétablir l'équilibre entre les entreprises et les particuliers.

Nous croyons en effet au caractère progressif de notre système fiscal et voulons le renforcer. Pour cette raison, le Parti vert du Québec propose d'instaurer davantage de paliers d'imposition. Selon nous, il n'est pas juste qu'en ce moment au Québec, une personne qui gagne \$100 000 par année paie exactement le même taux d'impôts que quelqu'un qui gagne dix millions. Nous proposons donc de répartir le fardeau de manière plus équitable et progressive entre les ménages du Québec en ajoutant des paliers d'imposition pour les revenus supérieurs à 100 000\$ par année afin de taxer plus adéquatement le 1%.

Le PVQ propose d'augmenter la TVQ sur les biens de consommation (en particulier les biens les plus polluants à produire, via une éco-taxe). En contrepartie, les services (garantissant souvent des emplois locaux) verraient leur niveau de taxation réduit ou carrément éliminé.

## **6.3 Hausser les impôts des grandes entreprises**

Dans les dernières années, les grandes entreprises ont vu leurs impôts diminuer grâce aux actions du Parti libéral du Québec et du gouvernement conservateur de M. Harper. En même temps que nous demandons aux citoyens de se serrer la ceinture, nous donnons des passe-droits aux grandes entreprises qui sont les plus riches, et qui ne prennent aucun engagement à rester ici ou à créer des emplois pour nos citoyens.

La part des impôts payés par les entreprises dans les revenus totaux de l'État a donc fondu comme neige au soleil au fil des dernières décennies. Cela a eu pour résultat d'alourdir, en proportion, le fardeau fiscal des particuliers et des familles. Le PVQ propose de rétablir l'équilibre dans cette équation, par exemple en imposant une taxe sur le capital des institutions financières.

#### **6.4 Taxe sur le carbone**

Il est grand temps de forcer les industries les plus polluantes à prendre la responsabilité de leurs actions en attachant un prix à la pollution atmosphérique. La taxe sur le carbone est reconnue mondialement comme étant un des meilleurs moyens de réduire les gaz à effet de serre et de réduire notre contribution aux changements climatiques, tout en générant d'importantes sommes d'argent pour l'État, qui pourra ensuite les utiliser pour subventionner d'autres initiatives vertes tel que le transport en commun. De plus, cette taxe agit comme incitatif pour pousser les entreprises à innover afin de rendre leur chaîne de production plus verte, en récompensant les meilleurs et en punissant les cancre.

#### **6.5 Finances publiques**

En ce qui concerne l'équilibre budgétaire, bien sûr, nous voulons tous un budget équilibré. Par contre, il est parfois nécessaire de faire un déficit pour investir dans les infrastructures qui serviront la population à long terme et créeront des emplois, particulièrement lorsque l'économie tourne au ralenti comme actuellement. L'expansion du réseau de transport en commun est un bon exemple d'un investissement dans l'avenir du Québec. Le PVQ soutient donc une gestion responsable et rigoureuse des fonds publics, mais n'adhère pas à l'idéologie néolibérale de l'austérité et de l'équilibre budgétaire à tout prix.

#### **6.6 Caisse de dépôt et placement du Québec**

La Caisse de dépôt et placements du Québec (CDP) est un fonds de 176 milliards de dollars alimenté principalement par les fonds de pension des Québécois et les réserves de régimes d'assurance publique dont la CSST et la SAAQ.

Selon un rapport de 2012 émis par l'Institut de recherche en économie contemporain (IRÉC), la Caisse de dépôt avait investi plus de 5,4 milliards de dollars dans les grandes compagnies de l'industrie pétrolière dont Enbridge, Suncor, et Canadian Natural Resources. Les investissements dans l'industrie pétrolière représentaient plus de 14 % du portefeuille de la Caisse en actions d'entreprises cotées en bourse.

Nous proposons de retirer la Caisse de dépôt et placements du Québec des pétrolières de l'Ouest canadien. Il est temps d'en changer le mandat afin de promouvoir le développement local et durable, au lieu de jouer à la bourse sur les marchés internationaux avec nos fonds de pension.

## **6.7 Libre-échange**

Le Parti vert du Québec s'inscrit en opposition au traité de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne (Accord économique et commercial global ou AECG). Ce traité ouvre la porte à la privatisation des services publics en favorisant les multinationales européennes aux dépens des entreprises et de la fonction publique québécoises. En effet, ces multinationales pourront poursuivre les gouvernements qui tenteraient de stimuler leurs industries locales, ce qui coûtera des milliards de dollars en frais juridiques. De plus, la protection de nos ressources naturelles (comme l'eau par exemple) seront affaiblies et le coût des biens et services achetés par l'État (comme les médicaments) augmenteront substantiellement en raison de l'allongement des brevets protégeant la propriété intellectuelle.